



Collecte des déchets

PMC et Papiers-cartons : La prochaine collecte des PMC et cartons aura lieu le **lundi 16 décembre**.

Calendrier HYGEA : Bientôt dans vos boîtes aux lettres, le calendrier Hygea, notre Intercommunale de gestion environnementale, avec toutes les dates de collecte en porte-à-porte pour l'année 2020, des guides du tri, de précieux conseils et quelques règles de sécurité ainsi que des informations sur les recyparcs (nouvel horaire, matières acceptées, quotas, etc.). **Surveillez votre courrier, gardez le calendrier et réservez-lui une place de choix dans votre maison!**



Baromètre de la propreté publique à Seneffe. Votre avis nous intéresse !

La Commune de Seneffe s'est lancée avec le soutien d'opérateurs extérieurs et de la Wallonie dans la rédaction d'un Plan Local de Propreté. Un diagnostic de la situation est l'une des premières étapes à réaliser... Votre ressenti est important pour nous. Vous êtes donc invités à répondre à une enquête en ligne sur <https://www.seneffe.be/form>. Des formulaires papier sont également disponibles à l'accueil du Service Travaux.

Il vous suffira d'environ 10 minutes pour y répondre. **Date limite** : **lundi 9 décembre 2019** à 23h59. Les résultats seront traités en respectant l'anonymat des répondants. Merci pour votre participation.



Devenir guide-composteur ?

Voici bientôt 20 ans qu'une équipe de guides-composteurs est active dans l'entité de Seneffe et tente de sensibiliser le plus grand nombre au compostage ! 20 ans, un beau cap... qui témoigne de la motivation de ces bénévoles mais aussi du plaisir qu'ils ont à se retrouver et à travailler ensemble. Les projets ne manquent pas... loin de là ! Les bras parfois... Quelques nouvelles recrues seraient vraiment les bienvenues ! Si vous êtes intéressés

par les techniques de compostage individuel et la promotion de celui-ci... Si vous avez envie de rejoindre cette joyeuse bande, suivez la formation de guide-composteur !

L'Hygea organise un programme de formation "guides composteurs". Cette formation, entièrement gratuite pour les participants, est composée de 9 modules de 3 heures (théorie et pratique des différentes techniques de compostage). Ces ateliers seront organisés

de février à août, soit en semaine, en soirée ou le samedi matin. La première séance sera organisée le mardi 4 février à 18h00 dans les locaux d'Hygea à Havré. Inscriptions : nicolas.duez@hygea.be ou 065/22.07.74

Vous trouverez tous les détails, les horaires ainsi que la charte d'engagement 2020 sur <https://www.hygea.be/uploads/Charte%20%2B%20date%20Hygea%202020.pdf>



Mesures de circulation

Dans le cadre du Marché de Noël, le stationnement des véhicules sera interdit sur le parking de la Place Penne d'Agenais le vendredi 13 décembre 2019 de 12h à 16h et le dimanche 15 décembre 2019 de 16h à 20h.



Agenda

Méli-Mélo d'Altéo

Le jeudi 12 décembre de 13h à 18h30 à la salle Fier à Bras, rue Ferrer 2 à Familleureux.

Une après-midi portes ouvertes pour tout connaître sur les activités organisées par l'asbl Altéo pour les personnes malades, valides et handicapées : pastel, art floral, mandalas, écriture, théâtre, cuisine, sophrologie, volontariat... **Gratuit ! - Réservation souhaitée au 071/54.84.24**

Pas plus vert que vert (Conférence)

Le jeudi 12 décembre à 18h au Local communautaire : rue Scrawelle 7 à Seneffe - **Infos** : 71/50.78.20

Capitaine Morten et la Reine des Araignées (Film d'animation)

Le mercredi 18 décembre à 14h à Espace Culturel de la Samme à Seneffe - **Infos** : 64/52.16.91

Loups tendres et Loufoques (Cinéma 3-6 ans)

Le mercredi 18 décembre à 14h à l'école communale de seneffe "Les Marronniers" - **Infos** : 64/52.16.91

Un doudou, un livre et au lit !

Le vendredi 20 décembre à 18h à la bibliothèque de Seneffe. Lecture en pyjama pour les enfants de 3 à 8 ans - **Gratuit.**



Vendredi

19>23h30 : Ouverture du marché de Noël
19h30>21h30 : Animation musicale (Art Jazz Band)
21h30>22h30 : Concert en salle (Double Jeu)

Samedi

14>23h : Ouverture du marché de Noël
14>17h : Balade en calèche (Ecuries de la ferme Hella)
15>17h30 : Atelier créatif (Bibliothèque de Seneffe)
16>18h : Animation musicale (Compagnie enchantée)
20h>22h : Animation échassiers lumineux (Anima-Cirque)

Dimanche

11>16h : Ouverture du marché de Noël
11>13h : Animation musicale (Collegians' Band)
14h>15h : Chants de Noël (Chorale Sann' Chante)

Office National des Pensions

La permanence du délégué de l'Office National des Pensions se tiendra le vendredi 20 décembre 2019 de 13h30 à 15h.



Avis d'enquête publique - Expropriation pour cause d'utilité publique

Le Collège communal fait savoir que le Collège communal est chargé de procéder aux formalités d'enquête publique relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique de 9 parcelles suivantes situées « Bassin de Bellecourt » :

- Seneffe 1ère division E 250 V parcelle boisée d'une contenance de 7a 80ca
- Seneffe 1ère division E 250 S parcelle boisée d'une contenance de 40a
- Seneffe 1ère division E 250 T marais d'une contenance de 6a
- Seneffe 1ère division E 250 K prairie d'une contenance de 36a 30ca
- Seneffe 1ère division E 249 V parcelle boisée d'une contenance de 9a 70 ca
- Seneffe 1ère division E 276 C parcelle boisée d'une contenance de 13a 80 ca
- Seneffe 1ère division E 275 B parcelle boisée d'une contenance de 3a 70 ca
- Seneffe 1ère division E 274 D parcelle boisée d'une contenance de 28a
- Seneffe 1ère division E 252/2 parcelle boisée d'une contenance de 35a 21ca

Le plan des parcelles est visible sur www.seneffe.be

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service juridique de la Commune de Seneffe - rue Lintermans, 21 : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 08 h à 12 h30 et de 13h30 à 16h00.

L'enquête publique est ouverte le 02 décembre 2019 et clôturée le 18 décembre 2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal par télécopie, par courrier électronique ou par courrier normal aux adresses suivantes :

- Administration communale - rue Lintermans, 21 à 7180 Seneffe
- courriel : commune@seneffe.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Juridique ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 19 décembre 2019 à 10h au Service Juridique de la Commune de Seneffe - rue Lintermans, 21.



Par temps de gel

Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique.

Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller à faire en sorte, sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe, qu'une voie suffisante soit dégagée pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité.

Nombreux sont les incidents rencontrés par les piétons

à cause de trottoirs ou d'accotements mal entretenus. Aussi, l'association de la chute des feuilles et des précipitations automnales contribue à rendre nos trottoirs et nos accotements glissants et dangereux.

Malgré le fait qu'un entretien périodique de la voie publique soit assuré par notre Service des Travaux, nous faisons appel à votre bienveillance pour aider l'ensemble des usagers à circuler en toute sécurité.

Nous vous rappelons que tout habitant est tenu de veiller à la propreté du trottoir ou de l'accotement aménagé devant la propriété qu'il occupe afin d'y assurer la sécu-

rité des piétons.

Les feuilles mortes, les matières ou les objets résultant du nettoyage doivent être ramassés et évacués.

En aucun cas, ces derniers ne peuvent être abandonnés sur la voie publique ou dans les filets d'eau, ni être repoussés dans les avoires (à l'exception des eaux usées domestiques) ou devant une propriété voisine.

